



Genève, le 6 juin 2024

Aux représentantes et représentants
des médias

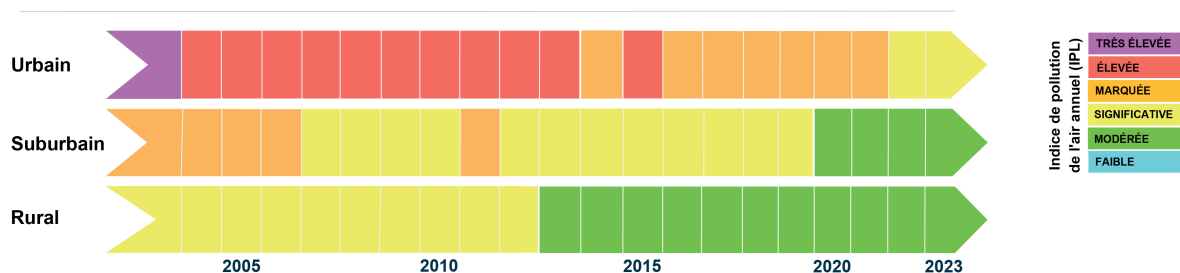
Communiqué de presse du département du territoire (DT)

Qualité de l'air en 2023: la tendance à l'amélioration se confirme à Genève une nouvelle fois

La qualité de l'air s'améliore à Genève et cette tendance favorable se poursuit cette année encore. C'est ce que révèle l'analyse de l'ensemble des mesures de la qualité de l'air effectuées par les autorités en 2023. Pour la première fois, les taux annuels de pollution ont respecté l'ensemble des valeurs limites fixées par l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair). De plus, les moyennes annuelles de deux polluants problématiques, le dioxyde d'azote et les particules fines, n'ont jamais été aussi basses. Pour autant, toutes les exigences légales ne sont pas encore satisfaites. Des dépassements ponctuels de seuils journaliers ont ainsi été notés pour les particules fines et, comme les années précédentes, pour l'ozone. Tributaire de l'ensoleillement, ce dernier s'avère être une nouvelle fois le polluant qui porte le plus souvent atteinte à la qualité de l'air à Genève. Dès lors, les actions volontaristes mises en œuvre par l'Etat pour agir à l'encontre de la pollution atmosphérique se poursuivent.

Depuis 50 ans, l'Etat de Genève mesure la qualité de l'air (voir plus loin). Les données récoltées permettent d'effectuer un suivi précis de la pollution atmosphérique sur son territoire. Ainsi, la synthèse des analyses effectuées en 2023 indique que la tendance à l'amélioration de la qualité de l'air, nettement observée depuis plusieurs années, se confirme à nouveau. Fait notable: pour la première fois, les taux annuels de pollution ont respecté à Genève les valeurs limites de l'OPair.

Pour découvrir tous les résultats: "Qualité de l'air 2023"



Dioxyde d'azote et particules fines PM10 et PM2.5: les moyennes annuelles les plus basses mesurées

Les résultats les plus marquants concernent le dioxyde d'azote. Les taux de ce polluant ont régulièrement diminué et ont connu une baisse notable durant la pandémie. Après une brève stagnation, expliquée par la reprise des activités, on observe cette année le retour à une tendance à la baisse. Sur une décennie, les concentrations annuelles ont ainsi diminué de près d'un quart et sont en 2023 les plus basses jamais mesurées par les stations de référence genevoises. Toutes les exigences légales concernant le dioxyde d'azote sont respectées.

Du côté des particules fines PM10 et PM2.5 les concentrations annuelles sont également les plus faibles répertoriées depuis le début des mesures. De plus, les taux de PM2.5 respectent pour la première fois les prescriptions légales aussi en milieu urbain. Malgré cela, quelques journées de la fin de l'hiver 2023 marquées par des conditions météorologiques défavorables ont été affectées par des concentrations de PM10 dépassant les valeurs limites journalières fixées par l'OPair, sans pour autant satisfaire les conditions de déclenchement du dispositif anti-smog Stick'AIR.

Evolution climatique: l'ozone, trouble-fête des journées ensoleillées

2023 présente le troisième été le plus chaud mesuré à Genève. Cette météorologie exceptionnelle a favorisé la constitution d'ozone, un gaz instable dont la formation dépend notamment de l'ensoleillement. Sans surprise, un nombre marqué de dépassements de la valeur limite horaire pour ce polluant saisonnier a une nouvelle fois été relevé durant la période estivale. Même si les dépassements observés ont été moins nombreux que l'année précédente et n'ont pas rempli les conditions de mise en œuvre des mesures anti-smog, leur nombre s'est maintenu dans la moyenne haute des deux dernières décennies. Compte tenu de cette situation, entre les mois de juin et septembre 2023, 53 jours ont été affectés par une pollution de l'air plus notable, contre 12 jours pour le reste de l'année, tous polluants confondus. Dans un contexte climatique favorable aux périodes caniculaires qui augmentent l'ensoleillement, l'ozone se profile une nouvelle fois comme le trouble-fête de la qualité de l'air à Genève.

Stick'AIR et mesures à la source: poursuivre les actions en faveur de la qualité de l'air

Les nettes améliorations observées ces dernières années et les défis qui restent à relever confirment l'utilité des actions d'assainissement de l'air entreprises à la source, notamment dans le domaine des transports, de l'énergie et de l'aménagement du territoire, comme le prévoit la Stratégie de protection de l'air 2030 cantonale. Dès lors, continuer à améliorer la qualité de l'air en poursuivant les actions entreprises demeure une priorité pour notre canton afin de toujours mieux protéger la santé de la population. Car les tendances favorables notées en matière de qualité de l'air à Genève ne permettent malheureusement pas d'écarter le risque de pic de pollution, tributaire d'un épisode météorologique défavorable. Dans de telles circonstances, afin de protéger la santé publique, le canton peut devoir activer le dispositif "Stick'AIR", qui prévoit des mesures progressives incluant la circulation différenciée et, dans un deuxième temps, la gratuité des transports publics. Ainsi, en cas de déclenchement du dispositif, seuls les véhicules arborant un des macarons Stick'AIR autorisés durant l'épisode de pollution sont habilités à circuler au centre de l'agglomération: des éléments à garder à l'esprit en cette période qui marque le début de la saison sensible pour l'émergence de pics de pollution à l'ozone.

50 ans de suivi officiel de la qualité de l'air à Genève

C'est en 1973 que l'Etat de Genève installe sa première station de mesure dédiée à la pollution atmosphérique, reflétant la prise de conscience de l'époque et marquant le début d'un suivi continu de la pollution de l'air. Dans les années qui suivront, un réseau de stations de mesures sera progressivement constitué, permettant de surveiller la pollution de l'air dans les différents contextes du canton (urbain, périphérique, rural). A l'origine, les mesures impliquaient le plus souvent des prélèvements suivis d'analyses en laboratoire. Aujourd'hui, grâce aux progrès technologiques, les données sont disponibles en temps réel tandis que la modélisation permet une représentation fine de la pollution à l'échelle du territoire genevois. Le suivi de la qualité de l'air genevois s'appuie actuellement sur un réseau de mesure performant, à la fiabilité reconnue. Outil essentiel en matière de gestion environnementale, il permet d'assurer l'information de la population, le suivi des actions d'assainissement ou l'identification des pics de pollution nécessitant des mesures d'urgence pour protéger la santé publique.

Pour toute info complémentaire: Mme Aline Staub Spörri, directrice du service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants, DT, T. 022 388 80 41.